

BERTRIX Conseil communal

Pas d'aides « électoralistes » pour les commerces

La demande du groupe Ensemble pour de nouvelles aides aux commerçants a été rejetée au vote. De même que la motion « Vivalia » du groupe Écolo.

● **Yvon JUSSERET**

Au niveau des séances du conseil bertrigeois, c'est devenu une habitude : les points inscrits à l'ordre du jour par la majorité se règlent souvent en un coup de cuillère à pot. Tandis que lors des points ajoutés par les deux groupes minoritaires, on assiste souvent à des échanges plus « musclés ».

Ce fut encore le cas jeudi soir. Notamment pour une demande du groupe Ensemble visant à offrir de nouvelles aides aux commerçants. Des aides telles que le remboursement de la part communale du revenu cadastral, le remboursement d'une partie de la taxe « poubelle », le souhait de campagnes publicitaires pour les commerçants ou encore une aide financière pour l'association de commerçants. Une demande portée par le conseiller Léon Collin et immédiatement

contrée par le bourgmestre Mathieu Rossignol. « À vous entendre, on a l'impression que nous n'avons rien fait pour les commerces locaux. Je vous rappelle que ; dès le 14 avril nous avons débrouillé une somme de 200 000 €, que nous avons distribué 1 800 € de chèques commerces. Vous pouvez comparer avec les autres communes pour vous rendre compte que nous avons été à la pointe de l'aide apportée », rétorque le bourgmestre.

Jean-Pierre Graisse (minorité) embraye : « La demande n'est pas chiffrée et que dire pour les autres personnes que les indépendants. C'est une cause défendable mais qui frôle l'électoralisme ».

Marc Bodson (minorité) enchaîne : « Il n'y a rien d'électoraliste et vous-mêmes n'avez pas tout budgétisé ». Le mayor conclura en insistant qu'il faut se donner des limites dans les aides. Au vote : sept votes positifs (Ensemble et André

Chanteux), une abstention (Jean-Pierre Graisse) et dix votes négatifs (majorité).

Motion management Vivalia

André Chanteux (minorité) souhaite déposer une motion relative au management de Vivalia. « Le 11 février 2021, le Conseil d'Administration de Vivalia approuvait la création d'un poste de Conseiller stratégique, poste semble-t-il dévolu à l'actuel Directeur général, lui octroyant ainsi de facto une augmentation d'environ 40 %, relève-t-il. Cela ne repose sur aucune étude objective, ne respecte pas les barèmes RGB et ne prévoit pas le recours à un appel à candidatures conforme au statut administratif. »

Denis Collard (majorité) apportera quelques précisions quant à cette augmentation. « Le management a été négocié par les trois partis sans Écolo et repose notamment sur une étude d'il y a deux ans et qui comparait les salaires avec les autres institutions wallonnes. La revalorisation des salaires ne va pas grever le budget car deux postes ne seront pas repris. Et votre estimation de 40 % me paraît surfaite, on se situerait plu-

tôt aux alentours de 25 % », plaide-t-il.

Léon Collin (minorité) se désolidarise de son parti (cdH) : « Je veux rester cohérent et ne pas être partisan. Nous vivons une période où c'est de moins en moins acceptable en tant que citoyen. Je soutiendrai donc la motion déposée par Écolo. »

Au vote, huit conseillers voudraient faire adopter cette motion (Ensemble et Écolo), mais les dix votes négatifs de la majorité rejeteront cette motion.

Acquisition de caméras mobiles

L'échevin Michel Hardy détaillera cet achat de trois caméras mobiles et cinq caméras fictives en collaboration avec le règlement de police et après rapport du chef de corps. Cela en raison d'incivilités croissantes sur le territoire. Il ajoutera que deux personnes seront habilitées à visionner les enregistrements de ces caméras après avoir suivi une formation spécifique.

André Chanteux (minorité) demande des précisions quant au nombre de personnes qui ont été verbalisées. Manu Wauthier interrogera le DNF à ce sujet. ■

VITE DIT

Salle à Cugnon La

Commune souhaite faire l'acquisition de la salle des fêtes de Cugnon. « Pour ce bien de 21 à 60 ca, nous avons inscrit une somme de 200 000 € au budget. La gestion en sera confiée au comité local », signale Mathieu Rossignol.

Guichets de gares

Par la voix de Léon Collin (minorité), une motion visant au maintien des guichets dans les gares de Bertrix, Gouvy, Marbehan et Virton a reçu le soutien de l'ensemble des élus. Quant à Marc Bodson (minorité), il souhaiterait que la SNCB apporte une aide en vue de la formation des habitants aux nouvelles technologies.

Rénovation des courts de tennis

Les trois terrains extérieurs et les deux terrains à l'intérieur nécessitent une rénovation urgente. Raison pour laquelle un montant de 200 000 € TVAC est prévu au budget. Ce marché passera par la procédure ouverte.

NEUFCHÂTEAU Politique communale

La bourgmestre revient dans 8 jours

Le conseil communal de Neufchâteau se déroulera ce lundi soir en vidéoconférence en l'absence une nouvelle fois de la bourgmestre Michèle Monsdelle Roche qui est en convalescence encore pour une huitaine après avoir accusé une énorme fatigue : « Depuis l'installation en mai dernier, je n'ai pas pris un seul jour de congé. J'ai bossé tous les jours, dimanches compris. Je ne suis même pas allée à la pêche. Alors, quand on n'y prend garde, on est rattrapé par la fatigue et ce qui va avec. Que l'on se rassure, je n'ai pas



M^{me} Mons Delle Roche, toujours en convalescence, revient dans 8 jours.

eu le Covid et les remarques de Monsieur Fourny n'y sont pour rien (rires). Ce n'est que de la fatigue. »

Alors pourquoi organiser un conseil communal lundi alors que la bourgmestre revient dans huit jours ?

Explications de M^{me} Mons : « Quand on a fixé la date, je pensais revenir plus tôt ; Puis mon médecin m'a prolongée de deux semaines. Il était trop tard pour changer la date parce que toutes les convocations étaient déjà parties. »

Et cela a son importance parce que le groupe majoritaire n'a justement plus de

majorité puisqu'un conseiller fait à lui seul la différence. Les élus sont donc à parfaite égalité. Et si un vote se conclut sur cette même parité, il est tout simplement rejeté.

Mais la bourgmestre promet de revenir et de faire plus attention cette fois : « Je suis allée chercher tout le matériel de pêche et je compte bien, dès l'ouverture, consacrer quelques après-midi à cette passion », prévient-elle.

L'urgence de la gare de Longlier

Le député conseiller Yves

Evrard, chef de file de la majorité, explique que le conseil communal devait se tenir lundi soir pour une question de calendrier : « Nous allons proposer de faire une offre pour l'achat de la gare de Longlier et comme il y a une date butoir fixée par Infrabel, on doit rentrer notre proposition dans les temps. Je suppose que la liste de M. Fourny, qui nous pressait pour acheter cette gare, sera d'accord et qu'elle votera avec nous, même si c'est vrai qu'il n'y aura pas de majorité cette fois-ci non plus. », conclut M. Evrard. ■ **Ph.C.**